

# VILLEFRANCHE

TRIMESTRIEL | PRINTEMPS 2026

# MAGAZINE #152



## LE CONSEIL MUNICIPAL



02



06



21



25

[www.villefranche.net](http://www.villefranche.net)



## Retour en images sur l'installation du nouveau Conseil Municipal



À la suite des élections du dimanche 15 mars 2026, la Ville a ouvert une nouvelle page de son histoire avec l'installation du Conseil dans sa version 2026. Ce samedi 21 mars au matin, la première séance publique s'est tenue à l'Hôtel de Ville, dans la Salle du Conseil, en présence des élus nouvellement désignés et d'un public venu assister à ce moment démocratique important. Lors de cette séance d'installation, les membres du Conseil Municipal ont procédé à l'élection du Maire. À l'issue du scrutin, Thomas Ravier a recueilli 33 voix et a été réélu Maire de Villefranche-sur-Saône.

Ce temps fort de la vie municipale marque le début d'un nouveau mandat, placé sous le signe de la continuité, de l'engagement au service des habitants et du dynamisme du territoire.

# VILLEFRANCHE

MAGAZINE #152

PRINTEMPS 2026

## 08 LE DOSSIER

# CAP SUR LE NOUVEAU MANDAT !

## 04 MUNICIPAL 2026

04 — Le nouvel exécutif  
06 — Thomas Ravier, Maire de  
Villefranche-sur-Saône

## 16 ZOOM SUR...

Le Marché Couvert,  
une fierté caladoise

## 20 L'ACTU EN IMAGES

## 22 L'ACTU

23 — CCAS, écouter, orienter,  
soutenir

## 24 TRAVAUX EN VILLE

## 26 ASSOCIATIONS

## 28 SI VILLEFRANCHE M'ÉTAIT CONTÉ

Commerce de centre-ville,  
l'union fait sa force

## 30 TRIBUNES POLITIQUES

## 31 AGENDA



08



16



22



27



28



Ville de Villefranche-sur-Saône  
183 rue de la Paix,  
69400 Villefranche-sur-Saône  
tél. : 04 74 62 60 00  
f @villefranchesursaone.official  
www.villefranche.net

Directeur de la publication :  
Thomas Ravier  
Rédacteur en chef :  
Jean-François Galata  
Chargé d'édition :  
Didier Pré

Ont collaboré à ce numéro :  
Romane Lutz, Mohamed Bouterfas,  
Hana Ninach, Sophie Raguin,  
Jean-Yves Nenert, Sébastien Bouillard,  
Colin Burnichon  
Photos :  
Direction de la Communication  
Conception graphique :  
Atelier Grève-Viallon  
Impression : SIB imprimerie  
Tirage : 22500 exemplaires  
Imprimé sur papier recyclé  
Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2026



# Le Conseil



**M. Thomas RAVIER**  
Maire de Villefranche-sur-Saône

## Les adjoints ▶



**M. Pascal RONZIERE**  
adjoint

Urbanisme - habitat  
- stratégie territoriale  
- coopération  
intercommunale



**Mme Stylite  
BAUDU-LAMARQUE**  
adjointe

Cohésion sociale  
républicaine -  
Personnes âgées et lien  
intergénérationnel



**M. Olivier MANDON**  
adjoint

Finances - ressources  
humaines - commande  
publique



**Mme Muriel BLANC**  
adjointe

Education

## Les conseillers délégués ▶



**M. Alexandre  
PORTIER**

Conseiller délégué  
Attributions exercées au  
nom de l'Etat



**Mme Myriam CADI**

Conseillère déléguée  
Vie des entreprises -  
relation avec les usagers



**M. Didier MOULIN**

Conseiller délégué  
Accessibilité - handicap -  
logement



**Mme Frédérique  
PARLIER**

Conseillère déléguée  
Citoyenneté - égalité  
femmes/hommes -  
solidarités

## Les conseillers municipaux de la majorité ▶



**Mme Christelle  
AUJOGUE**  
Conseillère municipale



**M. Matthieu  
BELLUC**  
Conseiller municipal



**Mme Isabelle  
BERNARD**  
Conseillère municipale



**M. Enzo  
BERNOLLIN**  
Conseiller municipal



**Mme Clélia  
CAELLES**  
Conseillère municipale



**M. Louis  
TONDEUR**  
Conseiller municipal



**Mme Nathalie  
ZACHARUK**  
Conseillère municipale

## Les conseillers municipaux de l'opposition ▶

### Villefranche Solidaire



**M. Etienne  
ALLOMBERT**  
Conseiller municipal

municipal



**M. Benoit FROMENT**  
adjoint  
Transition écologique et développement durable - environnement urbains et moyens généraux - gestion des risques majeurs

**Mme Pascale REYNAUD**  
adjointe  
Développement et gestion du patrimoine immobilier - espace public (hors espaces verts et parcs publics) - stationnement - mobilités

**M. Christophe ESPASA**  
adjoint  
Sécurité - gestion des risques courants - hygiène et salubrité des logements - devoir de mémoire

**Mme Capucine SEIVE**  
adjointe  
Petite enfance - jeunesse

**M. Olivier DESMULES**  
adjoint  
Culture

**Mme Delphine DUBOST STIVAL**  
adjointe  
Marchés - commerce

**M. Michel JAMBON**  
adjoint  
Sport



**M. Aloïs HAMM**  
Conseiller délégué  
Politique de la Ville

**M. Patrick LIEVRE**  
Conseiller délégué rattaché à l'adjoint en charge de la culture - Jumelages - relations internationale

**M. Didier GIBERT**  
Conseiller délégué rattaché à l'adjoint en charge de la sécurité - Prévention de la délinquance

**Rencontrez vos élus !**  
Pour un rendez-vous, contactez leur secrétariat  
☎ 04 74 62 60 17 @ cabinetdumaire@vil nche.net



**Mme Henriette COURT**  
Conseillère municipale

**Mme Isabelle GAVEL**  
Conseillère municipale

**Mme Keziban AKSU GIRISIT**  
Conseillère municipale

**Mme Geneviève JONARD**  
Conseillère municipale

**M. Baha-Can KARABAG**  
Conseiller municipal

**M. Yves MINNE**  
Conseiller municipal

**Mme Sylvia PITTET**  
Conseillère municipale



Villefranche  
Insoumise

**Mme Angélique DESSAIGNE**  
Conseillère municipale

**M. Vassili LICI**  
Conseiller municipal

**Mme Sandrine VERGIN**  
Conseillère municipale

**M. Benhenni LAZREG**  
Conseiller municipal

Villefranche  
Terre d'avenir

**M. Denis CHAUMAT**  
Conseiller municipal

C'est un nouveau mandat municipal que débute Thomas Ravier, maire de Villefranche depuis juillet 2017. Le premier magistrat de la commune nous livre ici les ressorts de son engagement municipal au service de Villefranche.

# THOMAS RAVIER

## *Maire de Villefranche-sur-Saône*

### **M. Le Maire, comment avez-vous vécu ces 9 années déjà passées à la tête de la Ville ?**

C'est un bonheur et un véritable honneur que de servir les Caladois au quotidien. Chaque jour, avec le Conseil municipal, c'est une chance de pouvoir créer de nouveaux projets et d'entreprendre pour une ville où il fait bon vivre. Cette élection a été intense, mais elle a confirmé une chose essentielle : nous avons réussi à tisser un lien de confiance avec les Caladois. Pendant la campagne, nous avons eu plaisir à échanger avec eux, même lorsque nous n'étions pas d'accord, car le débat fait partie de la vie démocratique locale.

### **Y a-t-il une réalisation ou une décision dont vous êtes particulièrement fier ?**

Honnêtement, je n'aime pas beaucoup parler de fierté, je me méfie de ceux qui s'attribuent tous les honneurs. Ce qui a été accompli, c'est le fruit d'un travail collectif, celui de toute une équipe municipale, de nos agents et de nos partenaires. S'il y avait une chose à retenir quelque chose, c'est la cohérence du chemin parcouru : soutenir nos commerces, renforcer la sécurité, végétaliser la ville, entretenir notre patrimoine, développer les mobilités. Pendant six ans, nous avons investi plus de 100 millions d'euros, mais ce qui compte vraiment, c'est que cela change à terme la vie des Caladois au quotidien.

### **Pourquoi avez-vous sollicité un nouveau mandat ?**

Parce que je sens que beaucoup reste à faire. Le lien que j'ai avec Villefranche est sincère et profond, et je vois tant de projets encore utiles et réalisables. Avec notre nouvelle équipe, nous avons présenté un programme que les Caladois ont largement soutenu, et cela nous oblige à être à la hauteur de cette confiance. Nous sommes désormais à pied d'œuvre pour tenir nos engagements.

### **Qu'est-ce qui vous motive au quotidien en tant que maire ?**

Trois choses, surtout. Le goût du travail d'abord : concevoir des projets, les défendre, ne rien promettre que l'on ne peut tenir. L'humilité ensuite, et je crois que c'est la plus importante : ne pas se croire indispensable, écouter, s'appuyer sur les autres. Le mandat précédent a été accompli en équipe, et c'est comme cela que les choses avancent vraiment. Et enfin la proximité. Villefranche est une ville à taille humaine, et j'aime profondément cela. Cette capacité à se connaître, à se croiser, à dialoguer : c'est une chance rare que je ne veux pas perdre de vue.

### **Quels sont les grands défis que doit relever notre ville pour les années à venir ?**

Les défis sont nombreux : le cadre de vie, la sécurité, la transition écologique, le logement, l'emploi. Mais il y en a un qui me tient particulièrement à cœur sur ce mandat : la lutte contre l'isolement. C'est le poison lent de notre époque, et Villefranche n'y échappe pas ; 40 % de nos habitants vivent seuls, et les jeunes comme les seniors y sont surreprésentés. Je souhaite aider à recréer du lien social dans tous nos quartiers.

### **Quelles priorités vous êtes-vous fixées ?**

Garantir plus de sécurité aux Caladois, avec le recrutement de dix policiers municipaux supplémentaires en soutien de la police nationale. Préparer un grand plan de propreté urbaine, en nous réorganisant et en sanctionnant toute incivilité. Embellir et aménager les petits espaces publics pour offrir à chacun des lieux de convivialité et de respiration. Mais la ville doit aussi se montrer exemplaire. La gestion des finances sera d'une rigueur consciencieuse, en ces temps compliqués, et nous ne souhaitons pas augmenter les taux d'imposition de nos concitoyens.

**BIOGRAPHIE EXPRESS**

• Né à Villefranche-sur-Saône  
le 19 décembre 1978

**Mandats électifs à la Ville :**

- De mars 2008 à mars 2014 :  
Adjoint au maire, délégué à la Cohésion sociale et à la Vie des quartiers
- De mars 2014 à juin 2017 :  
Adjoint au maire, délégué à l'Urbanisme
- De juillet 2017 à aujourd'hui :  
Maire de Villefranche-sur-Saône

**Autres mandats électifs**

- Élu en avril 2015 au Département ; actuel vice-Président en charge des Solidarités et de l'Autonomie
- Élu en mai 2014 à la Communauté d'Agglomération Villefranche Beaujolais Saône ; actuel vice-président, délégué aux Grands projets urbains et à la Solidarité

**Sur quelles grandes réalisations comptez-vous investir durant ce mandat ?**

Tout n'est pas encore arrêté, et tout ne se fera peut-être pas à l'échelle du mandat. Mais on peut citer le projet d'une salle de spectacles de plus de 1 000 personnes, la transformation du cinéma Le Rex en lieu dédié à la pratique artistique amateur, un nouveau gymnase, la modernisation du complexe Chouffet-Montmartin, la renaturation des berges du Morgon et l'extension de Créacité. Le programme de renouvellement urbain se poursuivra à Belleruche, la requalification du quartier Gare sera lancée, et il y aura le devenir du site Blédina à arbitrer. C'est un mandat ambitieux, mais nous y allons avec méthode.

**Comment vivez-vous la connexion politique avec la Communauté d'agglomération dont vous êtes l'un des vice-présidents ?**

Je suis très heureux de l'élection de Pascal Ronzière. C'est une vraie chance, et je mesure la responsabilité que cela représente, en particulier en étant l'un des vice-présidents. La Communauté d'agglomération nous permet de porter des projets à une échelle plus large et de défendre les intérêts des Caladois là où des décisions structurantes se prennent. Ce n'est pas une question de politique politicienne, c'est une question d'efficacité au service des habitants.

**En conclusion, quelles consignes avez-vous donné à votre nouvelle équipe municipale pour ce mandat ?**

Les consignes, ce sont les Caladois qui nous les ont données ! Je fais entière confiance à cette équipe, et je n'ai pas vocation à leur dicter leur façon de faire. Ce que je souhaite, c'est que nous restions fidèles à ce qui a fait la force du mandat précédent : la proximité avec les Caladois, l'écoute, la présence sur le terrain. Que chacun puisse s'exprimer et être entendu. C'est simple à dire, mais cela demande un engagement quotidien.





# Cap sur le nouveau mandat !

Élue au premier tour avec 62,59 % des suffrages exprimés, l'équipe municipale du Maire Thomas Ravier repart avec détermination sur une nouvelle période de gouvernance communale. Ce magazine vous présente l'exécutif qui sera aux commandes de notre collectivité pour les six années à venir. Il fait aussi état des grands axes que Ville et Communauté d'agglomération comptent mettre en œuvre en direction de tous les Caladois. Qu'ils concernent les projets pour demain ou les interventions sur la vie quotidienne.

# LE VILLEFRANCHE DE DEMAIN

Gouverner, c'est prévoir. Forts de la vision qu'ils ont pour Villefranche et la CAVBS, les élus municipaux et communautaires travaillent déjà sur les projets structurants qui permettront aux habitants de la Calade de vivre mieux dans les années à venir. Mais élaborer des dossiers dans la concertation et avec des financements solides prend du temps. C'est pourquoi les équipes en place se sont mises au travail sans tarder !

## Attractivité

Villefranche bénéficie d'une réelle attractivité régionale dont il faut veiller à toutes les composantes. Son développement harmonieux nécessite l'accueil de nouvelles activités économiques, sans toutefois nuire au dynamisme de l'hypercentre. En parallèle, la collectivité va s'attacher à susciter une offre pertinente de logements qui colle aux besoins des Caladois.

- Soutien à l'installation de commerces de proximité en centre-ville (aides financières de la Ville et de la Région)
- Préservation de la vocation économique du site de Blédina
- Offre de logements diversifiée et adaptée aux besoins et aux ressources des familles (locatif, privé, collectif et individuel)
- Création d'une résidence de logements pour les jeunes actifs



Construction de l'école Pierre-Montet



**CRÉATION  
D'UNE NOUVELLE  
SALLE DE  
SPECTACLES ET  
D'ÉVÉNEMENTS  
ET D'UN GYMNASE**



## Solidarité

Le slogan « Villefranche ensemble » est une réalité dont l'équipe de Thomas Ravier a fait sienne depuis le départ. Et elle se vérifie dans le programme de ce nouveau mandat à travers des mesures de solidarité fortes. Ainsi, les investissements dans les établissements scolaires, l'accès aux soins, la vie associative et le soutien au grand âge seront poursuivis.

- Création d'une école à Belleruche et rénovation-extension des écoles Pierre-Montet et Albert-Camus
- Transformation de l'ancien cinéma Le Rex en un complexe dédié à la pratique amateur (théâtre, chant, musique)
- Modernisation du complexe sportif Chouffet-Montmartin
- Création d'un nouveau gymnase
- Création d'un centre de santé à Béliigny
- Lancement d'un plan de soutien aux aidants d'un proche âgé dépendant, en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique
- Mise en place d'une plateforme numérique pour créer du lien entre associations et habitants, en appui des Jeunes ambassadeurs citoyens et du Relais du Bénévolat

# VILLEFRANCHE AU QUOTIDIEN

Déplacements, sécurité, services, cadre de vie... La gestion municipale est au cœur de l'actualité locale. Ses multiples domaines d'intervention impactent forcément, d'une façon ou d'une autre, la vie des habitants. Pour la Municipalité caladoise, il n'y a pas de sujet mineur ; tous participent du bien-être collectif. De la propreté urbaine à la tranquillité publique, chacun sera traité avec la même détermination.

## Sécurité

Villefranche a pris à son compte une partie de cette mission pourtant régalienne de l'Etat. Elle a même fait de la tranquillité publique une priorité en y consacrant depuis 2020 des moyens importants. La Mairie coopère avec ses partenaires institutionnels sur toute la chaîne de la sécurité. Mots d'ordre : tolérance zéro.

- Déploiement continu de la vidéoverbalisation
- Recours aux nouvelles technologies et création d'une brigade canine
- Coopération renforcée avec la Justice pour éliminer les véhicules dangereux
- Renforcement des actions de prévention
- Intégration de l'exigence de sécurité dans l'aménagement dans les différents quartiers
- Présence de la Police municipale sur le terrain jusque tard en soirée



RECRUTEMENT DE  
**10 POLICIERS  
MUNICIPAUX  
SUPPLÉMENTAIRES**  
(TOTAL : 35 POLICIERS)



### MISE EN PLACE D'UN GRAND PLAN DE PROPRETÉ URBAINE

## Propreté

La qualité du cadre de vie se traduit par des mesures plurielles qui concernent aussi bien les aménagements urbains que le renforcement de la propreté des espaces publics. Pour le bien-être de la population et des gens de passage.

- Poursuite du plan de végétalisation des espaces publics, des cours d'école et des toits des bâtiments municipaux
- Priorité donnée à la nature en ville : obligation de plantations en pleine terre, préservation des arbres remarquables, valorisation des jardins de ville...
- Demande à l'Etat de l'abaissement de la vitesse de circulation de -40 km/h sur l'autoroute A6 en traversée de Béligny. Objectif : une meilleure qualité de l'air et moins de nuisances sonores pour les 5 000 Caladois concernés
- Renaturation des berges de la rivière du Morgon
- Création d'un réservoir de biodiversité sur le secteur du Bordelan, reliant Villefranche à Anse le long de la Saône

## VILLEFRANCHE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

# UNE SYNERGIE « GAGNANT-GAGNANT »

**En Calade, on joue collectif ! Plus qu'une évidence, le partenariat entre Villefranche et les autres communes de la Communauté d'agglomération est une nécessité. Réussir ensemble ce que la Ville ne peut pas réaliser seule, apporter des réponses à la bonne échelle sur des sujets qui dépassent nos frontières communales : c'est tout l'intérêt de l'intercommunalité pour préparer l'avenir.**

### La première intercommunalité du Rhône

La Communauté d'agglomération porte les grands projets structurants pour développer le territoire et le rendre plus attractif. Il y a tout ce qui se voit : par exemple, la rénovation du Marché Couvert à laquelle la Communauté d'agglomération a apporté sa contribution financière ; ou bien encore le service « Viavélo » (14 stations à Villefranche et 135 vélos en libre-service). Et puis, il y a ce qui se voit moins et compte tout autant. Notamment, la nouvelle station intercommunale de traitement des eaux de Villefranche et, bientôt, l'unité de traitement pour réduire le calcaire dans l'eau potable que boivent les Caladois.

Cette solidarité et cette complémentarité jouent dans les deux sens. À Villefranche, les habitants des communes et des villages voisins trouvent une offre d'emplois, de soins, de formation, de déplacements et de services, à la mesure des besoins.



En cas de coup dur, les communes peuvent compter sur le soutien de Villefranche. À Le Perréon, on se souvient encore de l'aide apportée en urgence par les services municipaux caladois pour nettoyer les dégâts de la dernière grande inondation en 2021.

### Villefranche au cœur du nouveau modèle de développement de l'agglomération

Avec son Plan local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH), la Communauté d'agglomération porte un nouveau modèle de développement autour de trois objectifs : renforcer le tissu économique local, maîtriser l'urbanisation et préserver les ressources en anticipant les effets du changement climatique. Dans cette vision renouvelée du territoire, Villefranche, capitale du Beaujolais, a un rôle moteur.

Parmi les principaux enjeux, la protection et le renforcement de la place accordée à la nature en ville avec la

priorité donnée à la végétalisation et aux îlots de fraîcheur. Le projet de renaturation de la rivière du Morgon, qui traverse Villefranche, s'inscrit dans cette vision. Autres priorités, le développement économique avec le renforcement des activités en cœur de ville (Créacité, quartier gare, site Blédina) et la protection du commerce de proximité. Conséquence, il est désormais interdit de créer de nouveaux espaces commerciaux en périphérie, à proximité des carrefours ou le long des grands axes routiers.



# 1

**MILLION D'EUROS**  
D'AIDE POUR LE  
MARCHÉ COUVERT



# 100

**NOUVEAUX POINTS  
DE COLLECTE  
DES DÉCHETS  
ALIMENTAIRES DANS  
LES QUARTIERS**



# + DE 55

**MILLIONS D'EUROS**  
POUR LA NOUVELLE  
STATION DE TRAITEMENT  
DE L'EAU ET LES 3 BASSINS  
D'ORAGES



### L'Agglomération et le Villefranche du quotidien

## La lutte contre le calcaire

Pour rendre l'eau de votre robinet plus douce et plus agréable au quotidien, la Communauté d'agglomération lance la construction d'une unité de traitement.

Objectif : une mise en service en 2027.

Bénéfices pour les Caladois :

- moins de calcaire dans les canalisations et les appareils ménagers (bouilloire, lave-linge, cafetière, chauffe-eau), donc moins de risque de panne et une durée de vie plus longue pour vos équipements
- un meilleur goût de l'eau et une eau qui mousse mieux, ce qui veut dire moins de savon et de produits ménagers nécessaires
- moins de perte énergétique, car les appareils fonctionnent mieux sans tartre
- éviter l'achat d'un adoucisseur individuel coûteux

### L'Agglomération et le Villefranche de demain

## Le projet quartier gare

Avec plus de 7 hectares en cœur de ville, ce secteur offre un formidable potentiel de développement et d'attractivité. Villefranche abrite la plus importante gare du Rhône après Lyon et devant Bourgoin-Jallieu et Vienne. Chaque jour, ce sont près de 11 000 voyages en train au départ ou à destination de Villefranche. La Communauté d'Agglomération et la Ville veulent rendre le quartier gare plus attractif en y accueillant des entreprises, des formations, des services et des équipements collectifs. Il s'agit aussi d'améliorer le cadre de vie pour les riverains de la gare. Une des solutions sera de favoriser l'usage des transports en commun, du covoiturage, du vélo et de la marche à pied pour se rendre à la gare afin de maîtriser la place de la voiture dans le quartier.



### Nouvel Exécutif

## Des élus engagés pour la Ville et la Communauté d'agglomération



**Pascal Ronzière** a été réélu à la présidence de la Communauté d'agglomération pour 6 ans.

7 élus caladois participent au nouvel Exécutif :

- **Thomas Ravier**,  
Vice-Président grands projets, solidarités
- **Stylite Baudu-Lamarque**  
Vice-Présidente projets et renouvellement urbains, contrat de ville, cohésion sociale, réussite éducative
- **Myriam Cadi**,  
Vice-Présidente développement économique, commerce, tourisme
- **Olivier Desmules**,  
Conseiller délégué culture, patrimoine
- **Michel Jambon**,  
Conseiller délégué sport
- **Olivier Mandon**,  
Conseiller délégué gestion des risques, protection de la population
- **Pascale Reynaud**,  
Conseillère déléguée mobilités, voirie

# LE MARCHÉ COUVERT UNE FIERTÉ CALADOISE

Conformément au cahier des charges, pas plus de 13 mois auront été nécessaires pour réhabiliter entièrement le Marché Couvert caladois datant de 1933. Propriété municipale, cet établissement à vocation patrimoniale et économique a repris son activité le 12 décembre dernier dans un cadre totalement rénové.

## Le rendez-vous des professionnels du bien-manger

Cette vaste halle alimentaire, classée à l'inventaire des Monuments historiques (2021) et labellisée Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle (2003), est l'une des rares en France à être ouverte, toute l'année, 5 jours par semaine : lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche (7h / 12h30). Elle accueille : 19 commerçants dans les cases, 26 commerçants sur le carreau, 2 abonnés à la galerie, 1 fleuriste (sur le parvis Est). Total : 48 abonnés. S'ajoute une dizaine de commerçants journaliers.

## Une très large gamme de produits

Au-delà de sa convivialité, le succès de notre marché tient beaucoup à la diversité et à la fraîcheur des articles vendus. L'essentiel des fruits et légumes provient de producteurs régionaux. Tout comme les viandes de pays, les fromages fermiers, les miels, les œufs et la charcuterie qui arrivent en circuit court. Le visiteur trouve également sur place des plats cuisinés, de la poissonnerie, des produits italiens et espagnols, de la pâtisserie, des épices et des aromates... Mais aussi, des chrysanthèmes (période de la Toussaint) et des sapins (période de Noël). S'ajoutent le dimanche, un vendeur de journaux et un viticulteur beaujolais.

**Notez-le :** marché alimentaire bio depuis 2006 le samedi matin à l'extérieur (côté Sud).



**PLANNING DU  
MARCHÉ COUVERT**  
LUNDI, MERCREDI,  
VENDREDI, SAMEDI  
ET DIMANCHE,  
DE 7H À 12H30





## BUDGET : 8,5 M€ TTC

(dont 6,8 M€ TTC de travaux bâtiment et abords)

Subventions : 3,4 M€

### “Tout ne dure pas autant que le marché de Villefranche”

Pendant ses 92 ans d'existence, l'édifice a montré les qualités de sa construction initiale. Le Marché Couvert était arrivé jusqu'à nos jours dans des conditions de conservation relativement bonnes, comme l'ont souligné les spécialistes. Signe que sa fabrication avait été faite dans les règles de l'art par l'architecte Albin Decoeur et l'ingénieur Arnaud Reverdy. A l'époque, 18 mois furent nécessaires pour construire ce grand vaisseau de 63 mètres de long, 22 mètres de large pour 17 mètres de haut. La proximité du Morgon obligea ses concepteurs à fonder cet édifice en béton armé sur 270 pieux de même composition.

### Le chantier d'un siècle

En neuf décennies, le Marché Couvert n'avait fait l'objet que d'interventions localisées. En 1969, des travaux étaient menés sur l'étanchéité. Les façades ont bénéficié d'un ravalement en 1997/1998. Et, enfin, en 2006, l'entrée principale a été valorisée par un dispositif programmable de mise en lumière du porche. Mais aucune rénovation globale n'avait encore été menée sur cet édifice bâti sous la mandature du maire Armand Chouffet. A la suite d'une première étude menée en 2018, quatre années de réflexion, de concertation et d'études ont permis de lancer ce chantier d'ampleur. Objectifs : améliorer les fonctionnalités du bâtiment, conforter sa solidité, tout en soignant son esthétique et sa visibilité. En conséquence, l'ensemble de l'édifice a été retraité entièrement (maitre d'œuvre : agence Architekt-On). C'est ainsi que, pour la première fois de sa longue existence, l'établissement a dû être fermé pour travaux !

### SERVICE COMMUNAL DE SURVEILLANCE DU DOMAINE PUBLIC

LE FONCTIONNEMENT PRESQUE QUOTIDIEN DE CETTE ACTIVITÉ COMMERCIALE RÉPUTÉE DANS TOUT LE BEAUJOLAIS - VAL DE SAÔNE EST ASSURÉ PAR DEUX PLACIERS ET LEUR RESPONSABLE



### 16<sup>E</sup> TROPHÉES DES MAIRES DU RHÔNE ET DE LA MÉTROPOLE DE LYON ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ

L'intérêt de ce grand chantier économique et patrimonial n'a pas échappé aux organisateurs de l'événement qui ont décerné à Villefranche le Trophée du développement économique et du commerce.

Remis le 9 octobre 2025 à la Maison du peuple d'Oullins-Pierre Bénite.

**Une vraie cure de jouvence**

La toiture en béton portée par 16 travées est équipée d'un nouveau revêtement en zinc pour une meilleure étanchéité et une meilleure isolation thermique. Sur les 4 côtés, il a été procédé au remplacement de l'ensemble des 80 fenêtres et des 600 m<sup>2</sup> de verrière avec désamiantage. Beaucoup de ces ouvertures avaient été occultées au fil du temps... Orientée Nord/Sud, l'arche vitrée qui marque le centre de la voûte sommitale peut de nouveau baigner l'espace d'une luminosité retrouvée. Les quatre oculi du toit retrouvent leur vocation de ventilateurs naturels. D'où un meilleur confort pour les usagers.

Les 19 cases latérales ont bénéficié d'un coup de jeune, tout comme le sol des 3 100 m<sup>2</sup> du niveau principal et des 850 m<sup>2</sup> de la galerie qui, elle, a vu ses garde-corps métalliques habillés de bois. En dessous, la portance du plafond des 2 300 m<sup>2</sup> du sous-sol a fait l'objet d'une opération de consolidation ainsi que d'un flocage coupe-feu. Tous les réseaux ont été mis aux normes actuelles. L'ensemble des parois, intérieures et extérieures, a été ravalé pour redonner au bâtiment l'esprit de ses teintes d'origine (façades blanches, entrées et pavillons en teinte terracotta).

**De rénovations en nouveautés**

Afin de faciliter la vie de la structure, il a aussi été décidé de reconsidérer les flux. Il faudra s'y habituer : les accès Nord et Ouest sont désormais dévolus aux professionnels tandis que les clients doivent utiliser les seules entrées Sud et Est. Deux rampes d'accès ont d'ailleurs été installées côté Sud. À l'intérieur, il est impossible de manquer l'installation d'un imposant totem central. Du haut de ses 10 mètres, cette vigie métallique marque à présent la centralité de la halle. Ses quatre horloges sommitales attirent inmanquablement les regards tandis que la couronne de bancs circulaire offre une aire de repos bienvenue. Enfin cela n'aura échappé à personne- insertion au sol, dans l'entrée Est, de motifs décoratifs en mosaïque.

Cerise sur le gâteau : l'installation d'une enseigne en façade destinée à rendre visible de loin ce bâtiment emblématique de la Calade qui profite d'une nouvelle jeunesse à l'aube de ses 100 ans.

**La touche finale**

La remise en valeur du Marché Couvert sera couronnée par la création d'un bel espace piétonnier de 10 mètres de large sur son parvis Sud. Il sera constitué d'un sol élégant en béton micro-bouchardé. Pour le confort des usagers, cette placette sera équipée d'assises et de corbeilles à déchets. L'alignement d'arbres qui en marque l'extrémité sera totalement végétalisé à sa base afin de composer une délimitation verte d'un bel effet naturel.

Démarrage le 7 avril pour 3 mois de travaux. Accès du public au marché maintenu durant le chantier.



## EN BREF

**Gros œuvre**

- Requalification complète de la couverture béton par un nouveau revêtement en zinc
- Ravalement total des façades
- Remise en conformité de l'ensemble des réseaux (fluides et énergies)

**Esthétique**

- Installation de blocs enseignes uniformes sur l'ensemble des 19 cases.
- Fermeture par rideaux métalliques individuels
- Mise en place d'un habillage bois sur tout le pourtour du carreau à la jonction des cases et de la galerie
- Reprise intégrale des sols, de la voûte et des façades (intérieur et extérieur)
- Nouvelles enseignes extérieures
- Réintégration des teintes originelles sur les façades

**Flux et accessibilité**

- Professionnels : entrées Nord et Ouest / Public : entrées Est et Sud
- Création de deux rampes inclinées pour accès PMR sur l'entrée Sud
- Mise à disposition, en sous-sol, de 46 places de stationnement (location à l'année).

**Confort thermique**

- Pose de ventelles pare-soleil sur les fenêtres des façades Sud et Ouest
- Remise en service des 4 ouvertures rondes de la voûte pour une ventilation naturelle

**Luminosité**

- Remplacement de l'ensemble des 80 fenêtres et des 600 m<sup>2</sup> de verrières (un certain nombre avait été occulté)
- Mise en place d'un éclairage led

**Extérieurs**

- Sécurisation du quai de déchargement Ouest ;
- Création d'un parvis piétonnier au Sud du marché ;
- Création d'un accès piéton sécurisé depuis la rue Philippe-Héron

**FRANÇOIS COLOMBANI**

Président de l'association *Au Marché Couvert*

**" On a retrouvé notre marché, en mieux ! "**



Nous avons à présent un marché magnifique, un superbe outil de travail ! Les professionnels bénéficient de plus de confort. C'est propre, lumineux... Le totem ? Les gens se sont approprié le lieu avec sa fonction de convivialité qui est en fait l'âme d'un marché. C'est un plaisir d'accueillir les clients dans ces nouvelles conditions.

Sur la gestion de ce gros dossier, on a eu la chance d'avoir une Municipalité à notre écoute. Grâce à un dialogue permanent, nous avons quand même pu travailler durant cette année de chantier même si c'était compliqué. Nous étions à l'extérieur, certes, mais le marché alimentaire a eu le mérite de continuer à exister. Au fil des mois, on a fait en sorte de garder notre clientèle bon gré, mal gré. Nous avons été récompensés de l'attente. L'établissement a rouvert quand il fallait, avant les fêtes !

Notre marché est désormais plus attirant. Cela se ressent sur la fréquentation. Il est clair que cette réhabilitation nous apporte une nouvelle dynamique. Il va falloir surfer dessus. Et ça, c'est de notre responsabilité à nous, les professionnels !



**1 Objectif Rencontres a fait le plein !**  
6 février

La Salle du Conseil de la Mairie fut presque trop petite pour accueillir toutes les personnes venues voir la tête d'affiche de "L'Affaire Bojarski", Reda Kateb.

**2 Forum de l'Alternance**  
24 mars

Cet événement rend grand service aux étudiants en recherche d'une entreprise qui les prendrait en formation.  
*Organisation : Comité Local Ecole Entreprise Beaujolais - Val de Saône avec le soutien de la Ville et de la Cité éducative.*

**3 Championnat de France universitaire de natation**  
1<sup>er</sup>/3 avril

Ville et NVB ont accueilli avec succès 1 600 nageurs dans le complexe sportif Saint-Exupéry à l'occasion de compétitions nationales d'un haut niveau.

**4 Le musée Paul-Dini en deuil**  
7 avril

Principale donatrice du musée avec son époux Paul, Muguette Dini nous a quittés brutalement à l'âge de 86 ans.

**5 9<sup>e</sup> Raid citoyen**  
9 avril

Le concept imaginé par le service municipal Jeunesse fait la joie des 3/15 ans. 300 d'entre eux ont parcouru la ville à la découverte de ses institutions.

**6 De nouveaux baby-sitters de confiance**  
9 avril

La 12<sup>e</sup> promotion de jeunes baby-sitters est prête à offrir ses services aux jeunes parents. Liste disponible au Guichet famille, au Pôle Ressources Jeunesse Numérique et au Relais petite enfance.

**7 Les bébés chéris au musée**  
9 avril

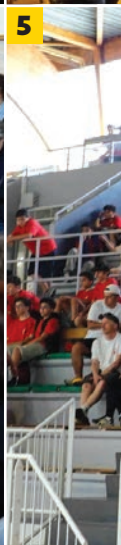
Décerné par l'association Môm'Art, le trophée BébéMuséo marque la reconnaissance du travail mené par le musée Paul-Dini en direction du (très) jeune public.

**8 La fête à M. Carnaval !**  
17 avril

Plus de 120 enfants des centres de loisirs municipaux ont "vagué" dans le centre-ville à l'occasion d'un défilé haut en couleur et en musique !

**9 Un job pour cet été**  
22 avril

La venue de 642 jeunes à l'opération Jobs d'été montre l'intérêt de cette initiative collective qui répond bien aux besoins des acteurs économiques et des jeunes du territoire.





## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ÉCONOMIE D'EAU  
À LA PISCINE SAINT-EXUPÉRY

**Soucieuse de fonctionnement vertueux, la Ville a procédé à l'installation d'un système qui permet de récupérer une partie des eaux de rejet des bassins de la piscine municipale.**

Le principe en est simple. Les calories des eaux chaudes récupérées viennent préchauffer l'eau froide neuve avant de l'injecter en remplacement des eaux évacuées.

Les eaux de rejets refroidies sont ensuite stockées et réutilisées pour le lavage des filtres ainsi que pour le nettoyage des rues. Cet investissement engagé par la collectivité permet non seulement de réduire les charges de fonctionnement mais aussi d'agir sur la performance environnementale de l'équipement nautique.

**Notez-le :** les boues extraites des eaux usées sont transformées en compost ou en gaz (méthanisation).

## INCIVILITÉS

RODÉOS URBAINS,  
LES POUVOIRS PUBLICS  
PASSENT À LA VITESSE  
SUPÉRIEURE

Les motards conduisant au mépris du code de la route posent un vrai problème partout en France. Dans un souci d'efficacité, la Ville a accepté de se substituer au ministère de la Justice pour prendre en charge la mise en fourrière et le gardiennage jusqu'à la destruction des véhicules des contrevenants. Et la Commune leur facturera ces frais. Objectif : amplifier la lutte contre ces délits routiers.



© Getty Images

**Le chiffre**

**30**

**véhicules saisis et détruits (2024)**


ACHATS GROUPÉS  
SANTÉ ET ÉNERGIESUne mutuelle santé  
pour les 18/29 ans

Dans un contexte national inflationniste, la souscription d'une mutuelle santé peut être financièrement problématique, en particulier pour les jeunes adultes. C'est pourquoi le dispositif "Ma mutuelle Région Auvergne-Rhône-Alpes" comprend une offre spécifique destinée aux 18/29 ans. Par l'intermédiaire de la SMERRA, les jeunes adultes disposent de deux formules à 20€/mois et 32€/mois.

**Notez-le :** d'autres contrats sont proposés à toutes les tranches d'âge par le prestataire Radiance Mutuelle.

Infos + : 04 28 00 28 00  
[www.auvergnerhonealpes.fr](http://www.auvergnerhonealpes.fr)

2<sup>e</sup> campagne d'achat  
groupé d'énergies

Après le succès de celle de 2024, la Ville, via son prestataire ECODIGO, a renouvelé en 2026 l'opération collective d'achat de gaz et d'électricité. Les tarifs proposés par le fournisseur OHM Energie sont en moyenne de 13 % plus avantageux pour le gaz et de 24 % sur l'électricité (prix fixes jusqu'au 31 décembre 2027). Soit une économie moyenne de 242€/an/foyer ! 8,2% des foyers caladois ont adhéré à cette 2<sup>e</sup> offre. Une 3<sup>e</sup> édition est prévue pour fin 2027.

« Nous avons souhaité agir concrètement pour nos habitants par une action locale, efficace et solidaire face aux incertitudes des prix du marché », rappelle le Maire Thomas Ravier.

Infos + : 04 44 09 00 36  
[www.villefranche-energie.fr](http://www.villefranche-energie.fr)

## SOLIDARITÉ

## CCAS, ECOUTER, ORIENTER, SOUTENIR

Le Centre Communal d'Action Sociale de Villefranche-sur-Saône propose un accompagnement social personnalisé aux habitants confrontés à des difficultés sociales, administratives ou familiales. Les professionnels du CCAS accueillent les personnes dans un cadre confidentiel, les écoutent et les aident à clarifier leurs besoins. Cet accompagnement vise à faciliter l'accès aux droits, à soutenir les démarches administratives et à construire, avec les personnes concernées, des solutions durables. Par son action de proximité, le CCAS joue un rôle essentiel de relais et de soutien auprès des publics les plus fragilisés.

### Accompagnement face aux difficultés passagères

Le CCAS caladois intervient auprès des habitants rencontrant des difficultés financières ponctuelles ou durables. Ces aides ont pour objectif de soutenir les personnes et les familles dans des moments délicats et de prévenir les situations de précarité. Chaque demande est

étudiée de manière individualisée par le service, afin d'apporter une réponse adaptée à la situation rencontrée. Au-delà de l'aide financière, le CCAS accompagne les bénéficiaires dans leurs démarches et les oriente vers les dispositifs et partenaires compétents.

### Préserver l'autonomie et le lien social

La structure sociale mène une action continue en faveur des personnes âgées afin de les accompagner dans leur quotidien et de favoriser leur maintien à domicile. À travers des dispositifs adaptés, il apporte un soutien aux seniors confrontés à une perte d'autonomie, à des difficultés sociales ou à l'isolement. Ces actions permettent non seulement de répondre aux besoins pratiques, mais aussi de rompre la solitude et de maintenir une vie sociale active. Le CCAS s'appuie pour cela sur un travail partenarial avec les acteurs locaux, au service du bien-être et de la qualité de vie des aînés de la commune.



Infos + 160 rue Monplaisir  
04 74 07 24 05 – ccas@villefranche.net

#### Horaires :

- Lundi, mardi, mercredi et jeudi : 8h30/12h15 et 13h30/17h
- Vendredi : 8h30/12h15 et 13h30/16h30

## SPORT

### SAVOIR RAMER, ÇA COULE DE SOURCE !



À Villefranche, la proximité de la Saône offre un terrain de jeu privilégié dont les rameurs de l'Aviron Union Nautique de Villefranche profitent depuis des décennies. Dans ce contexte très favorable, la mise en place par la Mairie du dispositif « Savoir ramer » est apparue comme une évidence. Depuis 1990, il a fait le bonheur de milliers de scolaires. Objectif : découverte d'une pratique sportive originale et très physique. Cela concerne 450 élèves de CM2,

chaque année scolaire, sur deux périodes (sept./oct. et mars/juin). L'animation sportive dure une semaine pour une seule classe à la fois divisée en 2 groupes. Les uns évoluent sur les esquifs tandis que les autres poursuivent sur place un apprentissage scolaire classique. Fin de stage : randonnée d'une douzaine de kilomètres sur l'eau !

Séances animées par les éducateurs sportifs municipaux Laura Marinho et Frédéric Dufour (vice-champion olympique aux JO d'Athènes 2004).

## VERS UN MEILLEUR EMPLOI DES EAUX USAGÉES

### La deuxième vie des eaux grises

Rue Benoit-Frachon, la nouvelle station d'épuration de la Communauté d'agglomération offre de belles potentialités depuis octobre 2024. La Ville a décidé de se porter acquéreur de 1 200 m<sup>3</sup> de ces eaux débarrassées de leurs composants carbonés et azotés grâce à l'usage de chlore et de rayons ultraviolets. Les eaux grises retraitées seront utilisées par le service municipal des espaces verts à des fins d'arrosage (serres et massifs) ainsi que de nettoyage (voirie urbaine). Ce choix écologique a aussi une dimension économique. L'eau de la station est facturée 80 centimes/m<sup>3</sup> quand l'achat en circuit classique était payé entre 2,50€ et 3€ !



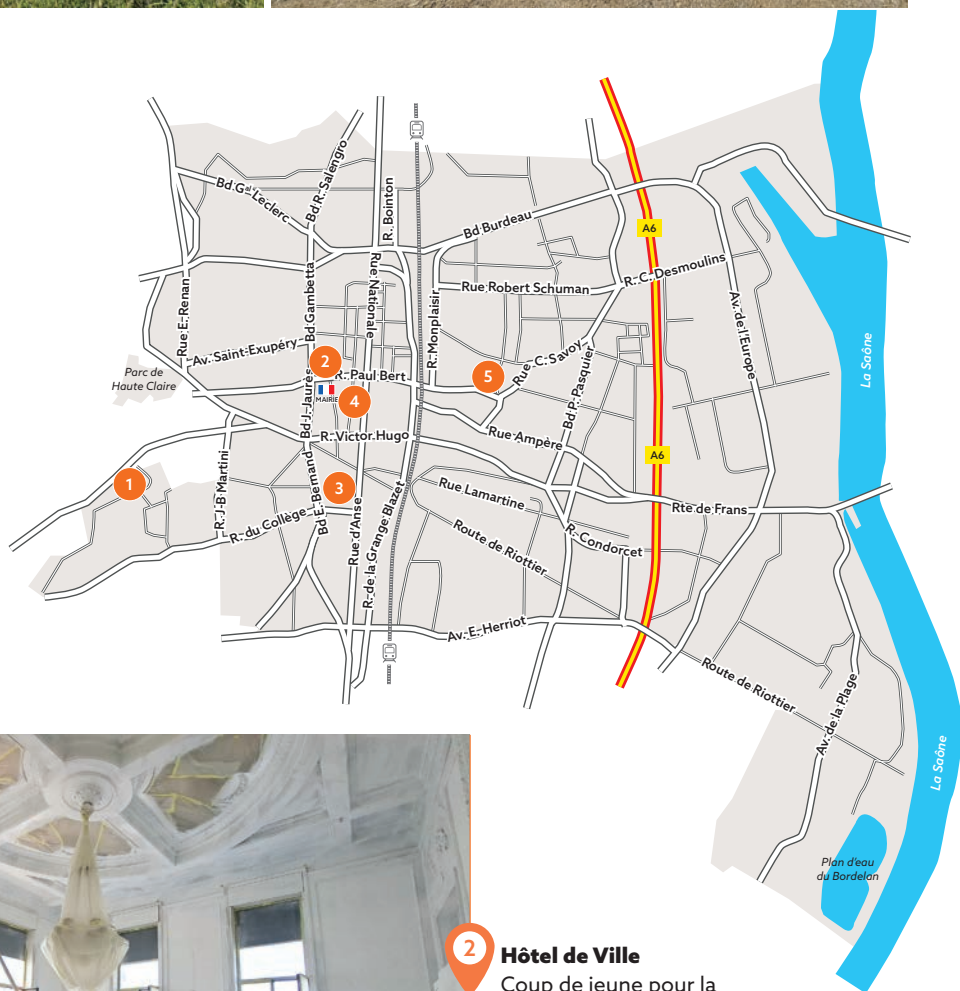


1

**École Pierre-Montet**

Le chantier d'agrandissement de ce groupe scolaire de Belleruche en est au second œuvre, tant dans les bâtiments existants que dans le nouveau. Il comprend le réaménagement de locaux existants et de la construction d'un nouveau bâtiment : création d'un nouveau gymnase, d'une cantine pour les maternelles, de 7 classes et de 2 salles d'activités. Interventions sur les espaces extérieurs.

**Mise en service : rentrée 2026**



2

**Hôtel de Ville**

Coup de jeune pour la salle des Mariages. Les rideaux ont été remplacés, le parquet remis à jour et les peintures totalement reprises (dont les fresques du plafond). Enfin, le mobilier a également fait l'objet de réfection. Mise en service en mai.

**AGENDA**

**TRAVAUX RÉALISÉS**

**Cimetière municipal**

Aménagement d'un espace public dans l'ancien appartement du gardien. Composition : un bureau pour l'agent d'accueil et une salle pour les familles.

**Ecoquartier Monplaisir**

Sur la partie Nord de la ZAC, ouverture des voies Marguerite-Crépier, Edith-Clarke et Jane-Dubuisson (zone 20 km/h) qui se raccordent à la rue Claude-Vignard.

**Complexe sportif Saint-Exupéry**

Petit gymnase : remplacement du sol sportif.

**Médiathèque**

**Pierre-Mendès-France**

Réfection de l'étanchéité de la toiture de l'espace multimédia.

**Collège Faubert**

Mise en sécurité complète de cette zone 30 très fréquentée par les piétons, les bus et les voitures. Pose de ralentisseurs et de barrières de sécurité sur le passage piétons.

**Rue André-Desthieux**

Sécurisation de l'accès à l'école Paul-Fort avec pose de ralentisseurs et marquage de sécurité au sol.

**Eclairage public**

Passage en led pour l'ensemble des 4 300 points lumineux de l'espace public caladois.

**Rue Lamartine**

Reprise de trottoir au droit de l'école : du parc public à la rue Loyson-de-Chastelus.

**Traversées piétonnes**

Mise en accessibilité : rue Victor-Hugo (angle Corlin), rue Elise-Portal (angle rue Pierre-Berthier), rue Emile-Zola (angle route de Frans).

**Viaduc du Tacot**

Travaux de mise en sécurité et de réhabilitation de l'ouvrage d'art sur 120 mètres. Reprise des scellements et purge des pierres instables.



3

**Promenoir**

- Entrée en fonction de l'aire de jeu. Composition : structure multi-activités en bois, cube de grimpe et de glisse, tourniquet, hamac, jeu musical, tables de pique-nique, tableau à craie, etc. Revêtement du sol en granulats de caoutchouc
- Création début 2026 de 24 places provisoires de stationnement-minute (30 minutes maximum / ticket gratuit à déposer obligatoirement de manière visible derrière le pare-brise). Localisation : place de la Libération, avenue du Promenoir et rue d'Anse

- (entre l'avenue de la Libération et l'avenue du Promenoir, côté Ouest)
- Plantation faite des premiers chênes du mail piétonnier (tronçon Ouest)
- L'aménagement complet du mail piétonnier est en attente de décision concernant les fouilles archéologiques (prévision Service régional de l'archéologie/SRA : 80 jours ouvrés de fouille)
- Fontaine sèche : mise en service cet été
- Maison Bernard : procédure de rachat en cours pour sa démolition

4

**Cinéma**

**Les 400 Coups**

- Aménagement d'un foyer pour les activités annexes du complexe cinématographique de centre-ville. Face à l'entrée, dans l'ancienne salle 3 de l'espace Barmondère
- Réfection de l'étanchéité de la toiture



5

**Quartier Quarantaine**

- **Rue de la Liberté**  
Réfection de la voie ainsi que du trottoir côté école Anne-de-Beaujeu (suite aux interventions de la Communauté d'agglomération sur les réseaux d'eau). Création d'une place PMR.
- **Rue Jean-Michel-Picard**  
Pose d'un revêtement provisoire de voie. Une requalification complète de la rue sera effectuée après la construction des immeubles voisins de l'écoquartier.



**Plus d'infos sur :**  
[www.villefranche.net](http://www.villefranche.net)



**PAROISSE SAINTE ANNE DES CALADES**

**LA MUSIQUE RASSEMBLE**

La paroisse accueille régulièrement en ses murs des concerts de musiques diverses et variées. Pour les mettre sur pieds, des bénévoles se sont portés volontaires autour d'Edwige Voiron-Gaillard, il y a 10 ans. Une initiative reçue très positivement par le curé de l'époque, Jorge Jimenez, et soutenue aujourd'hui par le Père Patrice Guerre. Une centaine de rendez-vous musicaux a déjà été proposée avec succès sous les voûtes de la collégiale ND et de l'église St Pierre ainsi que dans les quatre autres églises (temps forts : Journées du patrimoine, Journées de l'orgue et Nuit de l'été avec l'OCV). Plusieurs de ces soirées ont attiré jusqu'à 600 personnes !\* Registres de prédilection : gospel, musique sacrée, chants corses et orgue. Dernier événement en date : la venue de Nicoletta le 26 mars qui a fait salle comble (en photo). Grâce au charisme de sa responsable, l'énergie du groupe ne faiblit pas. D'autres grandes dates sont à venir comme le Chœur départemental et l'Orchestre symphonique de Lyon.

\*Concerts de Joniece Jamison, de Sofia Hamai avec The Gospel Groove et de nombreux finalistes de The Voice.

**COMITÉ DE LIAISON DES ANCIENS COMBATTANTS**

**COORDONNER ET TRANSMETTRE**

Le saviez-vous : Villefranche, Arnas, Gleizé et Limas ne comptent pas moins de 14 associations patriotiques et d'anciens combattants ! Depuis 1985, elles ont fait le choix de se regrouper sous la bannière d'un comité de liaison. Sa vocation principale est de coordonner et fédérer le monde des anciens combattants en coopération étroite avec les mairies. C'est principalement le cas pour la mise en place des très nombreuses commémorations patriotiques<sup>(1)</sup> annuelles. Si sa vocation première est de fédérer ces structures, elle s'attache aussi à perpétuer la mémoire de l'engagement patriotique auprès des jeunes et notamment des scolaires en intervenant régulièrement dans les écoles. Dernière initiative voulue par le président Fabrice Macheret<sup>(2)</sup> : une messe pour les anciens combattants le 24 octobre 2025, à l'église Notre Dame des Marais.



Contact : macheret.fabrice1969@gmail.com

<sup>(1)</sup> Cérémonies du 8 mai, du 14 juillet, du 3 septembre et du 11 novembre.  
<sup>(2)</sup> Président depuis avril 2025.



**TOUS CAP**

**LOISIRS ADAPTÉS ET PARTAGÉS**

Créée en 2011 par Marie-Hermione Dessalle, cette association œuvre pour le mieux-vivre ensemble et l'inclusion des personnes en situation de handicap mental sur le Beaujolais / Val de Saône. Elle propose chaque semaine des activités sportives et culturelles adaptées, ainsi que des sorties et des vacances adaptées. Tenant compte des envies et des capacités de chacun, Tous Cap favorise le plaisir, le bien-être, le lien social et l'épanouissement personnel, tout en luttant contre l'isolement. L'association ne compte pas moins de 250 adhérents et 40 bénévoles.

**6° Pétanqu'Ensemble :**  
 vendredi 5 juin à 18h, au boulodrome. Soirée caritative à destination des entreprises et collectivités.  
 Inscription avant le 22 mai.

Contact : Jean-Luc Bouchard  
 06 12 95 69 92 - touscap69@gmail.com

## LES CALAD'ELLES

## DES ENTREPRENEURES SOLIDAIRES



Villefranche peut s'enorgueillir de posséder un réseau business féminin depuis 2019. Il propose à ses adhérentes un développement par la recommandation croisée et par l'entraide sur les problématiques d'entrepreneuriat. Recherche d'un local ? Digitalisation de son activité ? Portage d'un événement ? Tous les 15 jours, ces femmes actives se retrouvent au Quai 472 pour susciter des interactions entre personnes aux compétences très

diverses. Mais leurs activités ne s'arrêtent pas là. Elles tiennent un stand au Salon de l'entreprise de la Chambre de commerce. Elles organisent des afterworks et des ateliers. Et sont toujours ouvertes à l'arrivée de nouvelles professionnelles !

Contact : Nadine Chollat, vice-présidente  
06 31 04 13 48 - [contact@caladelles.fr](mailto:contact@caladelles.fr)

## UNION DES PATINEURS DE VILLEFRANCHE

## UNION DES PATINEURS DE VILLEFRANCHE

Avec plusieurs athlètes sélectionnés en équipe de France, l'UPV affiche de belles performances depuis sa création en 1978. En octobre 2025, Sophie Calvo (photo ci-jointe) a participé aux Championnats du monde en Chine (20e place).

Début novembre, ce fut au tour de Noa Colardelle de s'envoler au Portugal pour les Championnats d'Europe. Pratiquement tous les jours, les 120 membres du club foulent la piste de patins (Palais des sports) pour pratiquer le roller artistique ou le skateboard.

Déjà 9 patineurs du club ses sont sélectionnés pour le championnat de France solo et couple qui se déroulera au mois de juillet à Dijon. En attendant les sélections des catégories Nationales 2 et 3 dans les prochains jours. À la suite du championnat de France de patinage de groupe organisé en mars dernier par le club, les 2 équipes de l'UPV sont sélectionnées pour participer à la Coupe d'Europe qui se déroulera à Saragosse en Espagne en septembre.

06 17 29 49 33  
[upvpatinage@gmail.com](mailto:upvpatinage@gmail.com)



## ACTEM

## VERS UN RETOUR À L'EMPLOI



En 2025, 375 personnes ont pu bénéficier de l'aide d'Actem pour retrouver un emploi, que ce soit en intérim, en prestations de service ou en salariat d'insertion. Toutes sont suivies par l'établissement social présidé par Georges Chatelus pendant 2 ans afin de pouvoir remettre les pieds dans le monde du travail. Ainsi fonctionne Actem, entreprise d'insertion née de la fusion de structures en 2015. De même, elle a repris les activités du Transit en mai 2025 avec ses 8 salariés. Les missions proposées sont multiples : nettoyage, collecte d'encombrants, viticulture... À ce titre, les vendanges constituent un temps fort avec le placement d'environ 50 personnes !

[contact@actem-beaujolais.fr](mailto:contact@actem-beaujolais.fr) - 04 74 60 68 95

# COMMERCE DE CENTRE-VILLE, L'UNION FAIT SA FORCE

Ville réputée pour sa tradition commerciale, Villefranche a toujours su se donner les moyens de conserver cette vocation historique. La rénovation du Marché Couvert en est un exemple très récent ; la vitalité de la rue Nationale en est un autre. Mais il n'y a pas de secret : son dynamisme repose sur une coopération étroite entre collectivités publiques et union commerciale. En 30 ans d'existence, le groupement Les Calades a montré la pertinence de sa démarche fédérative.

## L'esprit collectif dans ses gênes

En 1995, l'association avait repris le flambeau de deux précédentes entités<sup>(1)</sup> qui avaient accepté de s'effacer pour donner naissance à la structure actuelle. Ce regroupement fut un succès symbolisé par le ruban jaune des Conscrits® qu'il a pu arborer en 2025. À son origine, au début des années 1990, les responsables caladois avaient saisi l'intérêt du tout-nouveau dispositif FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce). Sous l'impulsion de son président d'alors, Jean-Paul Gasquet, la Chambre de commerce et la Municipalité de l'époque<sup>(2)</sup> ont alors fait le choix de s'unir pour tirer bénéfice de cette mesure émanant de l'Etat qui accordait des subventions -pour 3 ans- à destination d'actions de revitalisation et de promotion des cœurs de ville. Forte de son nouveau groupement commercial et communal, Villefranche fut le 2<sup>e</sup> bénéficiaire du dispositif en France ! De plus, la Région s'était engagée à prendre le relais des subventions de l'Etat pour 2 années supplémentaires. Mais 5 ans passent vite... C'est pourquoi, en parallèle, dès la création, le Bureau du groupement a

constitué un Club de partenaires économiques privés pour permettre une marge de manœuvre plus importante dans le développement des actions. Aujourd'hui, il représente 28 % du budget global des Calades.

## Toujours aller de l'avant

Ces différents soutiens financiers permirent en particulier de constituer très vite une équipe de permanents (un manager et une secrétaire) autour de la 1<sup>ère</sup> présidente, Marie-Françoise Eymine (mandat : 1995/1998). Et celle qui est toujours vice-présidente de raconter : « On était déjà assez innovant à l'époque... On avait mis sur pieds, par exemple, des ateliers commerçants/consommateurs pour recueillir les avis et les souhaits de la clientèle. » L'organisation de l'iconique braderie caladoise<sup>(3)</sup> du dernier dimanche de septembre a été poursuivie et amplifiée. Les premières années, une garderie avait même été mise en place durant la période des soldes d'été<sup>(4)</sup> ! On le sait moins mais les Calades sont également à l'origine des fêtes du Beaujolais nouveau à Villefranche. Les anciens Caladois se souviennent des stands des caves



**Les présidentes successives**

- Marie-Françoise Eymin
- Danielle Rousset
- Mireille Moyne
- Karine Trapon-Dubouis (depuis 2017)



Karine Trapon-Dubouis



**120**

**adhérents**  
(dont 80 commerces)

Statuts : indépendants, artisans, franchisés intégrés.



coopératives dans une rue Nationale piétonnisée pour ce samedi du déblocage. Des animations participaient à l'ambiance de fête avec groupes musicaux, fanfares, danseurs et jury pour la décoration des stands des caves ! Par ailleurs, la célébration des dates traditionnelles de fête fut et reste un incontournable : Noël, fêtes des mères et des pères, etc.

**Au cœur de l'actualité caladoise**

D'autres opérations se sont greffées petit à petit dans le riche programme d'animations commerciales comme la Grande Débal<sup>(5)</sup>, petite sœur de la braderie. Cette dernière avait un volet caritatif avec l'association Dr Clown au profit de laquelle étaient vendus des tournesols. On citera aussi dans les plus anciennes actions "La ruée vers l'or", ou comment gagner des bijoux pépites avec les commerces adhérents. Puis les soirées festives des "Papillades"<sup>(6)</sup>. Citons aussi des opérations plus actuelles comme "Seconde vie, seconde main" (durant les Semaines du développement durable), l'engagement pour la cause Octobre rose (depuis 2024), etc. De même, l'usage de la formule des chèques-cadeaux continue de connaître le même succès. « *J'ai toujours voulu faire du transversal* » relate Marie-Françoise Eymin. « *On n'est pas qu'un acteur commercial, mais un acteur qui a le souci de se mobiliser au fil des années avec d'autres entités comme l'Office municipal des sports, mais aussi le Théâtre de Villefranche, le Géopark beaujolais, la marque territoriale ainsi que les municipalités successives et d'autres collectivités.*

*Si l'on veut que les belles enseignes continuent de s'installer en cœur de ville* », MF Eymin confirme l'importance pour le commerce de proximité et le groupement des Calades, d'être vigilant aux évolutions sociétales. Non sans ajouter : « *cela passera aussi, tous ensemble, par la recherche constante d'un équilibre incluant les défis de la transition écologique.* »



**PALMARÈS**

En 2021, Villefranche est arrivée en tête des 180 villes françaises de 10 000 à 100 000 habitants pour les chiffres de

fréquentation de son centre-ville pendant la période COVID-19 durant laquelle la Calade a conservé 84% de son flux de clientèle.

Étude menée par l'association d'élus Villes de France et l'agence MyTraffic (mars 2020 / janvier 2021).

<sup>(1)</sup> Centre Nat' et UCV (Union des Commerçants de Villefranche)

<sup>(2)</sup> Maire : Jean-Jacques Pignard

<sup>(3)</sup> Création en 1932

<sup>(4)</sup> Collaboration avec la crèche La Caladine (CAF)

<sup>(5)</sup> 17<sup>e</sup> édition en 2025

<sup>(6)</sup> Mise à l'honneur des métiers de bouche autour d'un repas réunissant clients et commerçants

**INFOS + : Siège : 116 rue Roland  
04 74 65 58 08 - [www.lescalades.com](http://www.lescalades.com)**

**VILLEFRANCHE ENSEMBLE****GROUPE MAJORITAIRE**

S'engager pour les autres, c'est l'un des plus beaux gestes que l'on puisse faire pour sa ville. Que ce soit dans un club sportif, un organisme culturel, ou simplement en se rendant disponible pour ceux qui en ont besoin ; c'est choisir de s'élever en dépassant son propre intérêt.

C'est avec cet esprit que les Caladois ont fait vivre la démocratie lors des élections qui se sont achevées en mars. S'engager, voter, débattre, c'est ce qui anime notre ville et lui donne son caractère. Les Caladois ont réitéré leur confiance à notre équipe renouvelée et nous les en remercions sincèrement. Après la période de campagne, où nos visions et nos projets ont pu s'exprimer et se confronter, les 39 élus du Conseil municipal, quelle que soit leur sensibilité, partagent aujourd'hui un même objectif : servir les Caladois avec engagement et sincérité. Nous leur souhaitons à tous un mandat constructif et porteur d'avancées pour notre ville.

Pour ces six années qui s'ouvrent, nous souhaitons que Villefranche vive encore plus fort, que notre ville permette à chacun de s'épanouir dans des valeurs qui nous rassemblent.

Durant les mandats précédents, nous avons construit de grands projets ensemble et cette dynamique va se poursuivre. Nous souhaitons que la vie à Villefranche soit abordable, avec plus de logements adaptés à tous les âges et à toutes les situations. Il faut que nous fassions davantage pour la propreté, mais aussi pour le sport et la culture, en proposant plus de choix et de nouveaux lieux. C'est pourquoi nous construirons un nouveau gymnase et une nouvelle salle de spectacle, deux équipements qui incarnent notre ambition : faire de Villefranche une ville où l'on bouge, où l'on crée, où l'on se retrouve. Nous prouverons que Villefranche n'est pas qu'une ville au Nord de Lyon, mais une ville qui rayonne.

Nous désirons aussi que la vie quotidienne caladoise s'inscrive dans des valeurs républicaines, que nous puissions faire nation ensemble. Il faut que Villefranche soit une cité où le vivre-ensemble ne soit pas qu'une expression mais une réalité de terrain. La sécurité sera encore une priorité de ce mandat. Nous recruterons dix nouveaux policiers municipaux pour renforcer notre présence sur le territoire, notamment aux heures sensibles. Et nous créerons une brigade canine, pour répondre aux nouvelles formes de délinquance.

Le cœur d'une ville, ce sont ses habitants, ceux qui s'engagent bénévolement dans les associations, mais aussi ceux qui s'expriment et interpellent. C'est pourquoi ces projets s'inscriront dans une démarche de concertation, afin que chacun trouve sa place dans la transformation de Villefranche. Avancer, c'est aussi savoir s'adapter. S'adapter à la réalité économique, en préservant notre centre-ville, primé pour sa vitalité commerciale, et en protégeant les emplois qui font vivre toute la ville. S'adapter à la réalité climatique, en végétalisant davantage nos espaces, en rénovant nos bâtiments scolaires et en aménageant nos voies pour que chacun puisse circuler librement, que ce soit en train, en bus ou à vélo.

**Thomas Ravier, Pascal Ronzière, Styliste Baudu-Lamarque, Olivier Mandon, Muriel Blanc, Benoit Froment, Pascale Reynaud, Christophe Espasa, Capucine Seive, Olivier Desmules, Delphine Dubost-Stival, Michel Jambon, Alexandre Portier, Myriam Cadi, Didier Moulin, Frédérique Parlier, Aloïs Hamm, Patrick Lièvre, Didier Gibert, Christelle Aujogue, Matthieu Belluc, Isabelle Bernard, Enzo Bernollin, Clélia Caelles, Henriette Court, Isabelle Gavel, Keziban Aksu-Girisit, Geneviève Jonard, Baha-Can Karabag, Yves Minne, Sylvia Pittet, Louis Tondeur, Nathalie Zacharuk**

**VILLEFRANCHE, TERRE D'AVENIR !****GROUPE D'OPPOSITION PROGRESSISTE, ÉCOLOGISTE ET HUMANISTE**

Après une campagne sans véritable débat, la majorité sortante est reconduite sur la base d'un programme a minima qui ne s'attaque pas aux problèmes endémiques de notre ville.

Mais c'est le choix de la majorité des électeurs, j'en prends acte.

Pour autant, je continuerai, au sein du conseil municipal ou en dehors, à faire avancer les propositions pour lesquelles nous nous sommes battus. La plupart d'entre elles sont compatibles avec le projet de la majorité, une dose d'ambition en plus !

**Denis Chaumat**

**VILLEFRANCHE SOLIDAIRE****GROUPE D'OPPOSITION DE GAUCHE**

L'installation du Conseil municipal a été marquée par un fait : nous n'aurons ni femme maire, ni femme première adjointe.

En effet, Monsieur Ronzière en troisième position lors de la campagne municipale, est passé deuxième à l'installation du conseil en lieu et place de Madame Baudu-Lamarque.

En plus de cela, Madame Parlier, détenant une délégation comptant la question de l'égalité entre les femmes et les hommes lors du précédent mandat, a été annoncée sans cette mission. L'exécutif se justifie de n'avoir pas précisé l'intitulé complet de la délégation, omission qui pose question sur le positionnement de Monsieur le Maire sur cette question.

**Étienne Allombert, Angélique Dessaigne, Vassili Lici**

**VILLEFRANCHE INSOUMISE****GROUPE D'OPPOSITION DE GAUCHE**

Vos élus Villefranche Insoumise portent votre voix au Conseil Municipal pour relayer vos préoccupations, défendre l'intérêt général et proposer des alternatives pour l'avenir de la ville. Présents à vos côtés, nous combattons toute discrimination parce qu'une ville juste reconnaît l'égalité de dignité de tous ses habitants.

Nous refusons l'abandon des quartiers populaires, les déserts de services, de culture et de lien social et exigeons que chaque territoire accède aux mêmes droits et ressources.

Nous croyons en une solidarité internationale vivante et défendons des jumelages authentiques avec des peuples résistants à l'oppression.

Construire une ville juste, solidaire et démocratique, avec et pour vous !

**Sandrine Vergin et Benhenni Lazreg**



## Les temps forts

### Raconte-moi Vermorel !

- > Visites guidées adultes (14h/17h30 - sur inscription par yurplan)
- > Spectacle enfants par Stéphanie Manus (15h et 16h - sur inscription)
- > Jeux d'époque avec les ludothèques de Villefranche (15h/17h) Animations gratuites [Inscription](#) Mercredi 27 mai A la Maison Vermorel Par la Ville de Villefranche

### Orgue de Notre-Dame

- Dimanche 31 mai, à 16h30 Cérémonie officielle d'inauguration Concert de Philippe Lefebvre, organiste émérite de ND de Paris

### Après la pluie...

- Samedi 6 juin, à 14h30 et 20h Concert annuel des groupes de la chorale A Cœur Joie Au Théâtre de Villefranche [aceurjoie69400.com](http://aceurjoie69400.com)

### Ring out Challenge 8

- Gala de Kick Boxing Samedi 6 juin, dès 19h Au Palais des sports Par le Fight Center One [www.ringoutchallenge.com](http://www.ringoutchallenge.com)

### Initiation au Qi Gong

- Dimanches 7, 14, 21 et 28 juin, 10h30/12h Parc Simone-Veil Par l'association Entre ciel et terre

### 22<sup>e</sup> Brocante de la Classe 1994

- Dimanche 7 juin Prairie des bords de Saône [classe\\_94@yahoo.fr](mailto:classe_94@yahoo.fr)

### Voix et musiques corses

- Dimanche 14 juin, à 16h A ND des Marais

### Fête des enfants

- Mercredi 17 juin, 15h/17h Place des Arts Participation gratuite Présence obligatoire des parents Par l'Office culturel de Villefranche

### 64<sup>e</sup> Course de côte de Marchamp

- 19/21 juin Par l'ASA Beaujolais

### Géo-événement

- Le feu des volcans en Calade** Samedi 20 juin (14h/19h30) Parc Simone-Veil Par le Géoparc beaujolais

+ d'infos sur :

[www.villefranche.net](http://www.villefranche.net)

## Dans les coulisses du musée Paul-Dini

En 2026, le musée municipal souffle ses 25 bougies ! À cette occasion, l'équipe a préparé des expositions et des projets inédits. Premier événement : l'expo *Muséocoulisses. Un musée, des métiers.*

L'exposition « Muséocoulisses » invite à passer de l'autre côté du décor et découvrir ce qui se passe chaque jour derrière les portes du musée. Sur une scénographie très originale, la présentation des membres de l'équipe permet d'aborder les différents métiers et de faire connaissance avec ces agents qui mettent tout en œuvre pour assurer la préservation et la mise en valeur des collections.

À l'espace Cornil - Jusqu'au 20 septembre 2026

### A l'espace Grenette

Accrochage thématique de la collection du musée et de l'artothèque autour des artistes féminins.

### NOTEZ-LE.

**Nuit des musées 2026 :** samedi 23 mai, 19h/22h (entrée libre et gratuite).

Infos + [www.musee-paul-dini.com](http://www.musee-paul-dini.com)

## Fête Mondiale du jeu

Le grand rendez-vous annuel des familles invitées à une journée de loisirs en plein-air. **Samedi 23 mai, de 10h à 19h**, le centre de loisirs de Bordelan se transformera en un immense terrain de jeu pour les enfants et leurs parents. Au programme : animations, ateliers, jeux gonflables, jeux de société, grands jeux collectifs, etc.

**Sur place :** buffet-buvette / Navettes TCL gratuites depuis l'aire de loisirs de Riottier et depuis le parking du plan d'eau

**Entrée gratuite / Organisation :** Ville de Villefranche avec la participation des ludothèques de Villefranche. Présence obligatoire des parents.



## Un été à Villefranche (édition 2026)



Comme à l'accoutumée, les animations estivales vont débuter dès juin par les Concerts du Kiosque. **Tous les samedis de juin et de septembre, à 17h**, la place des Arts vibrera au son du musette, du jazz, du rock, de la chanson française, de la musique classique...

### Accès libre et gratuit.

Par l'association des Concerts de l'auditorium

## Gala annuel de Hip-Hop

Très attendu, "Quand la terre danse", le spectacle de fin d'année des différents groupes de danseurs du service Jeunesse et de la C<sup>ie</sup> MangaStyle Crew sera déroulé le **mardi 30 juin, de 19h30 à 21h30, au Théâtre de Villefranche.**

Prix d'entrée : 5 €. + d'infos sur [www.villefranche.net](http://www.villefranche.net)



## Forum des Associations

Une grande journée d'échanges pour faire connaissance avec les associations locales. Qu'elles soient sportives, culturelles, solidaires, etc. A la clé : trouver de nouvelles activités en vue de la saison prochaine et, pour les groupements, attirer de nouveaux membres.

**Samedi 30 mai, 10h/18h** Place du Promenoir

Par la Ville de Villefranche

Villefranche-sur-Saône

# FORUM des ASSOCIATIONS

Samedi 30 mai 2026

10h - 18h

Place  
du Promenoir



+ d'infos sur [www.villefranche.net](http://www.villefranche.net)

